



Ouagadougou, le 10 1 DEC 2023

N° 2023 \_\_\_\_\_ /MESRI/SG/DGCOB/DBE

# COMMUNIQUE

Faisant suite au courrier N°166/11.2/3301/AIO en date du 29 novembre 2023 de l'Ambassade de la République Islamique d'Iran à Ouagadougou, le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè, que **la République Islamique d'Iran** offre au titre de **l'année académique 2024-2025** des bourses pour des études de niveaux **licence, master et doctorat**.

Le nombre de bourses disponibles est de **vingt (20)**.

**Les domaines d'études concernées sont les suivants :**

- Mines
- Agriculture
- Médecine (nombre très limité)
- Pharmacologie
- Physique (Physio thérapie)
- Bâtiments et Travaux Publics
- Pisciculture

## 1- Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants burkinabè remplissant les conditions suivantes :

### ❖ Pour les études de niveau licence

- être titulaire d'un baccalauréat de la session de 2022 ou de 2023 avec au moins la mention « **assez bien** » ;
- ne pas être âgé de plus de 23 ans révolus au 31 décembre 2023.

### ❖ Pour les études de niveau master

- être titulaire d'une licence avec au moins la mention « **assez bien** » ;
- ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus au 31 décembre 2023.

### ❖ Pour les études de niveau doctorat

- être titulaire d'un master avec au moins la mention « **assez bien** » ;
- ne pas être âgé de plus de 32 ans révolus pour les candidats de sexe masculin et de plus de 34 révolus pour les candidats de sexe féminin au 31 décembre 2023.

## 2- Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche de candidature à renseigner (à retirer à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation Universitaire et des Bourses (DGCOB) ;
- un extrait d'acte de naissance ou une photocopie légalisée dudit extrait du candidat ;
- un certificat de nationalité burkinabè ou une photocopie légalisée dudit certificat du candidat ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae.

### ❖ Pour les études de niveau licence

En plus des pièces suscitées, joindre :

- la photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- la photocopie légalisée des relevés de notes du baccalauréat.

### ❖ Pour les études de niveau master

En plus des pièces suscitées, joindre :

- la photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- la photocopie légalisée du diplôme ou attestation du diplôme de la licence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des trois (03) années de licence comportant les moyennes semestrielles.

❖ **Pour les études de niveau doctorat**

En plus des pièces suscitées, joindre :

- la photocopie légalisée du diplôme ou attestation du diplôme de la licence ;
- la photocopie légalisée du diplôme ou attestation du diplôme du master ou de tout autre diplôme jugé équivalent ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux années de master comportant les moyennes semestrielles.

***Les dossiers de candidature seront examinés sur la base de la moyenne obtenue durant chaque parcours (toutes les moyennes de tous les semestres seront prises en compte).***

Seront pris en compte :

- pour la licence, la moyenne du baccalauréat ;
- pour le master, les moyennes du semestre 1 au semestre 6 de la licence ;
- pour le doctorat, les moyennes des quatre semestres du master.

Les dossiers de candidature sont recevables **du lundi 04 au mercredi 06 décembre 2023** de 8 heures à 14h 30 minutes à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB), ex CIOSPB sis au 261, avenue de la Grande Chancellerie à Ouagadougou.

**P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général**

  
**Pr Samuel PARE** Secrétaire Général  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

